



## 16ème législature

<b>Question N° :</b> <b>7849</b>	De <b>Mme Julie Lechanteux</b> ( Rassemblement National - Var )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Intérieur et outre-mer		<b>Ministère attributaire</b> > Intérieur et outre-mer
<b>Rubrique</b> >partis et mouvements politiques	<b>Tête d'analyse</b> >Dissolution de la « Jeune Garde », milice ultra-violente	<b>Analyse</b> > Dissolution de la « Jeune Garde », milice ultra-violente.
Question publiée au JO le : <b>09/05/2023</b> Date de changement d'attribution : <b>12/01/2024</b> Question retirée le : <b>11/06/2024</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

Mme Julie Lechanteux interroge M. le ministre de l'intérieur et des outre-mer sur les possibilités de dissolution du mouvement violent d'ultra-gauche « Jeune Garde ». La « Jeune Garde » constitue un groupuscule prônant la violence à l'égard de tout individu qui oserait rejeter leurs idéaux anti-France. Mouvement d'ultra-gauche récemment accueilli à l'Assemblée nationale le lundi 3 avril 2023 par la NUPES dans un débat « contre le terrorisme d'extrême-droite » la « Jeune Garde » est coutumière des faits de violence et d'injure à l'égard de leurs opposants. En effet, le 28 mars 2023, l'organisation revendiquait sur les réseaux sociaux le lynchage d'un militant de droite en diffusant des images ou plusieurs prétendus membres de l'organisation lui assenait des coups de poing et de pieds dans la tête. Autre témoignage illustrant la dangerosité pour la démocratie que représente ce groupuscule, en décembre 2021 plusieurs militants du parti présidentiel ont expliqué avoir subi à leur tour une agression des membres de la « Jeune Garde » alors qu'ils effectuaient un tractage dans le XVIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Les membres de la « Jeune Garde » peuvent compter sur le soutien du rappeur Médine, ce dernier n'ayant pas hésité à brandir le drapeau de l'organisation « antifa » lors d'un concert à Strasbourg. Mme la députée souligne que cet individu est notoirement connu pour s'être proclamé ambassadeur de l'association « Les Havres de savoir », réputée proche des Frères musulmans, dont la devise est « Allah est notre objectif, le Prophète notre chef, le Coran notre Loi, le Djihad notre voie, la mort sur la voie d'Allah notre plus cher espoir », pour sa chanson « Dont Laik » publiée en 2015, où il écrivait : « Crucifions les laïcards comme à Golgotha ». Ainsi, elle l'interroge sur les moyens mis en place pour une dissolution rapide de l'organisation ultra-violente « Jeune Garde » face à la dangerosité de la situation.